

CHÂTILLON infos

Juillet /
Août 2020

Numéro 319

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE CHÂTILLON



Des élections municipales sous le signe du renouveau

Nadège Azzaz,
la nouvelle Maire de Châtillon



www.ville-chatillon.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les résultats



Dimanche 28 juin 2020, Nadège Azzaz a été élue Maire de Châtillon. En effet, celle qui a conduit la liste **J'aime Châtillon** a remporté, avec son équipe, le second tour des élections municipales avec 56,17 % des voix.

LE VOTE AU 1^{ER} TOUR - 15 MARS 2020

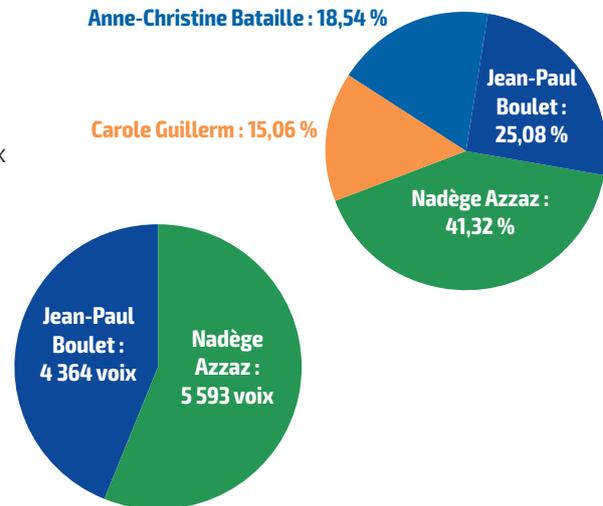
Taux de participation : 44,52 %

- DEMAIN CHÂTILLON** - Carole Guillerm : 1 454 voix
- UN AVENIR POUR CHÂTILLON** - Anne-Christine Bataille : 1 790 voix
- UNION POUR CHÂTILLON** - Jean-Paul Boulet : 2 421 voix
- J'AIME CHÂTILLON** - Nadège Azzaz : 3 989 voix

LE VOTE AU 2^E TOUR - 28 JUIN 2020

Taux de participation : 45,72 %

- RASSEMBLÉS POUR CHÂTILLON** - Jean-Paul Boulet : 43,83 %
- J'AIME CHÂTILLON** - Nadège Azzaz : 56,17 %



RÉSULTATS PAR BUREAU DE VOTE

Bureau	Électeurs inscrits	Suffrages exprimés	Rassemblés pour Châtillon Jean-Paul Boulet	J'aime Châtillon Nadège Azzaz
1 - Théâtre de Châtillon	1 004	513	230	283
2 - Parc municipal	927	397	176	221
3 - Centre Jacques Prévert	909	440	179	261
4 - Maternelle Gay Lussac	1 157	484	214	270
5 - Maternelle Jean Jaurès	1 181	592	264	328
6 - École Marcel Doret	1 647	768	346	422
7 - École Marcel Doret	944	377	153	224
8 - École Joliot Curie	951	385	182	203
9 - Maison des Enfants	862	400	157	243
10 - Maternelle Arc-en-ciel	1 027	450	139	311
11 - École Langevin Wallon	886	392	160	232
12 - École Langevin Wallon	1 139	495	219	276
13 - École Joliot Curie	984	352	139	213
14 - Maternelle Joliot Curie	1 078	516	191	325
15 - Théâtre de Châtillon	989	416	188	228
16 - Maternelle des Sablons	1 153	468	226	242
17 - Maternelle du Parc	957	422	223	199
18 - École Gambetta	1 278	637	314	323
19 - Maternelle des Sablons	1 363	604	274	330
20 - Espace Maison Blanche	868	396	175	221
21 - Espace Maison Blanche	1 046	453	215	238

"Châtillon Informations"



MADAME LA MAIRE SUR LE TERRAIN



1 Conseil municipal du 9 juillet.
2 Visite de quartier, Vauban-Maison Blanche, le 17 juillet.

« VOUS POUVEZ COMPTER SUR MA DÉTERMINATION À RÉALISER PLEINEMENT NOTRE PROJET ET AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE »

Chères Châtillonaises, chers Châtillonnais,

Le 28 juin dernier, vous m'avez fait l'immense honneur et la fierté de m'élire Maire de Châtillon et de désigner l'équipe J'aime Châtillon pour gérer la commune au cours des six prochaines années.

Je souhaite vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée et je tiens à vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur des engagements de notre contrat de mandature afin de répondre à vos attentes – je sais qu'elles sont fortes et nombreuses – pour faire vivre ce Châtillon que nous aimons. Sachez que nous

sommes tous, moi-même et l'équipe J'aime Châtillon, conscients de l'immense responsabilité qui nous incombe et que nous saurons nous en montrer dignes.

C'est pour cela que dès le 28 juin et avant même le Conseil municipal d'installation du 3 juillet, nous nous sommes mis au travail.

Les 11 adjoints, 14 conseillers délégués et 5 conseillers de la majorité sont mobilisés pour vous rencontrer, travailler les dossiers et mettre en place nos premières mesures.

Je n'oublie pas les 8 élus d'opposition que nous souhaitons mieux associer et respecter conformément à mes engagements de campagne.

En quelques jours, nous avons d'ores et déjà lancé plusieurs projets importants et agi pour améliorer votre cadre de vie. J'ai ainsi par exemple refusé plusieurs permis de construire pour stopper la « bétonisation » en cours de la ville.

Fidèle à ma volonté de proximité, j'ai également déjà tenu une réunion publique sur une question d'urbanisme, réalisé une séance de questions-réponses diffusée en direct sur Facebook et une rencontre de quartier de plus de trois heures.

Vous pouvez compter sur ma détermination à réaliser pleinement notre projet et améliorer votre cadre de vie.

Je vous souhaite un bel été malgré la crise sanitaire. Prenez soin de vous, prenez du bon temps avec vos proches mais n'oubliez pas que le virus ne prend pas de vacances et que nous ne sommes pas à l'abri d'une seconde vague.

Protégez-vous en appliquant les gestes barrières, notamment le port du masque.

Sincèrement,

Nadège Azzaz
 Maire de Châtillon

Votre nouvelle équipe municipale 2020-2026

Parmi les sujets à l'ordre du jour des trois premiers conseils municipaux qui se sont déroulés les 3, 9 et 22 juillet : l'élection du maire et des adjoints au maire, l'attribution des délégations aux conseillers municipaux, la désignation des nouveaux représentants de la collectivité au sein des organismes extérieurs et la création de 5 commissions municipales au sein desquelles siègeront élus de la majorité et d'opposition (voir p.6).

UNE VIE MUNICIPALE STRUCTURÉE EN PÔLES

Le conseil municipal est composé de 39 élus : 31 élus de la majorité et 8 élus d'opposition. La majorité de Madame La Maire comprend notamment 11 adjoints à la Maire et 14 conseillers municipaux délégués. Le Conseil Municipal est complété par 8 élus d'opposition.

Au-delà des thématiques spécifiques attribuées aux adjoints et aux conseillers délégués, la vie municipale est également structurée en pôles car l'objectif est d'optimiser la vision transversale des sujets de vie locale afin d'améliorer l'efficacité des actions à mener au service des Châtillonnais.

Voici les 8 pôles : transition écologique, citoyenneté-sécurité-prévention, culture-fêtes-patrimoine, engagement citoyen et intergénérationnel, enfance-petite enfance, développement et attractivité économiques, modernisation des services publics, solidarité et actions sociales.



Nadège AZZAZ
Maire de Châtillon
Vice-présidente du Territoire délégué aux sports
Conseillère régionale

LES ADJOINTS DE MADAME LA MAIRE



Élodie DORFIAC
1^{ère} Adjointe
Transition écologique, mobilités, espaces verts
Conseillère territoriale



Stéphane JACQUOT
2^{ème} Adjoint
Sécurité, prévention de la délinquance, démocratie locale, affaires générales, état civil
Conseiller territorial



Françoise MONTSENY
3^{ème} Adjointe
Finances, commande publique et bien-être animal
Conseillère territoriale



Patrick WIDLOECHER
4^{ème} Adjoint
Logement, politique de la ville, voirie, propreté, éthique



Martine GOURIET
5^{ème} Adjointe
Culture, patrimoine
Conseillère territoriale



Lounes ADJROUD
6^{ème} Adjoint
Sport, jeunesse, liens intergénérationnels, vie associative
Conseiller territorial



Isabelle GILLARD
7^{ème} Adjointe
Petite enfance



Vincent VAUDOUR
8^{ème} Adjoint
Commerce, économie



Mélodie CHALVIN
9^{ème} Adjointe
Urbanisme



Antoine JOUENNE
10^{ème} Adjoint
Éducation, vie scolaire, accueils de loisirs, restauration scolaire



Linda FALI
11^{ème} Adjointe
Solidarités, santé, égalité femmes hommes, lutte contre les discriminations



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Nicolas BOST
Informatique, transformation numérique



Nevenka CANAGUIER
Enseignement secondaire, Un lycée pour Châtillon



Marine CAVILLON
Éco-citoyenneté et biodiversité



Alain COLLEOC
Développement de la pratique sportive, école des sports, sports de plein air



Jean-Pierre FERRÉ
Économie sociale, solidaire et circulaire, jumelage



Pedro GARCIA
Développement culturel et artistique et culture urbaine



Ségolène GUERTIN
Commerce local



Andy KANGOUD
Transport, mobilités et coulée verte



Yannick MANDABA
Développement des clubs sportifs, jeunesse



Nicole MENDY
État civil, cimetière



Christophe MOUTON
Citoyenneté, anciens combattants, cérémonie patriotique



Nathalie PAVAGEAU
Fêtes et cérémonies



François RIPAULT
Santé, hygiène publique, prévention santé et risques majeurs



Antoine ROGISSARD
Handicap et accessibilité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Véronica ACEVEDO CARO



Jean-Jacques JACQUET



Thanh LASOWY



Delphine NEBOR



Gilles PEYRONNET

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Anne-Christine BATAILLE
Conseillère départementale



Thierry BRACONNIER



Valérie DEVAY



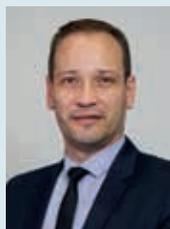
Alain GAZO
Conseiller territorial



Carole GUILLERM



Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE



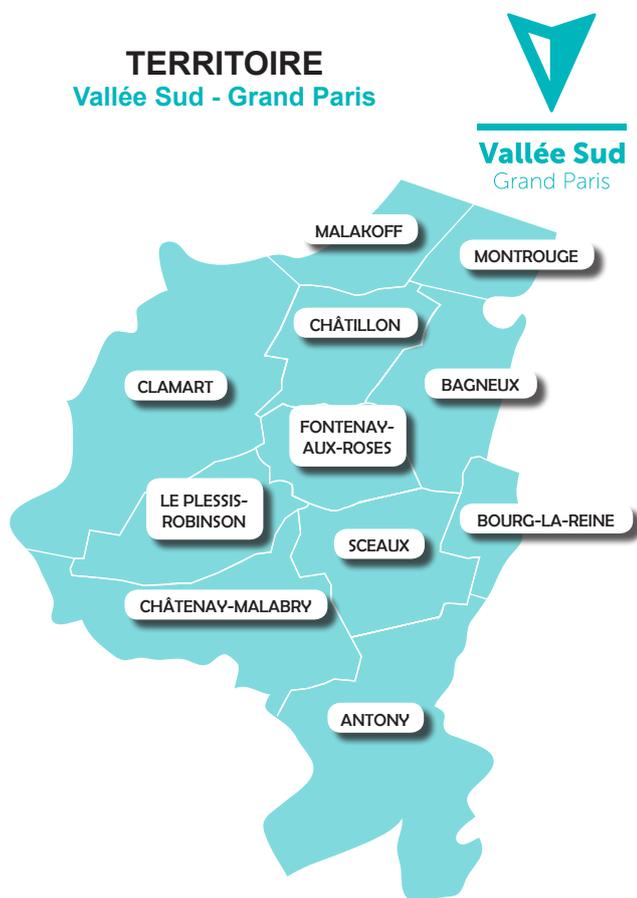
David LEFÈVRE



Peggy NICOLAS

Les différentes formes de la vie municipale

La désignation des nouveaux représentants de la collectivité au sein des organismes extérieurs et le renouvellement des membres des commissions font partie des premières étapes essentielles du déploiement de la vie municipale.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé de 39 membres élus le 28 juin : 31 de la majorité et 8 de l'opposition. Les attributions du conseil municipal sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune », compétence générale qui s'étend à de nombreux objets tels que le budget, les services publics municipaux, les travaux communaux, la gestion du patrimoine communal... Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. La séance est normalement ouverte au public, et dans les conditions sanitaires actuelles retransmis sur les réseaux sociaux.



LES COMMISSIONS

Cinq commissions, composées chacune de 9 membres, ont été créées associant les élus de la majorité et de l'opposition afin de faciliter le travail en commun.

Elles portent sur les 5 thèmes suivants :

- administration générale, finances, sécurité, évaluation des politiques publiques,
- éducation, jeunesse, citoyenneté ;
- affaires sociales, habitat, politique de la ville ;
- développement durable, patrimoine, urbanisme, espaces verts, mobilités, attractivité économique ;
- sports, culture, vie associative.

Les commissions en place sont des émanations du Conseil Municipal. Elles jouent le rôle d'aide à la réflexion et à la décision et avancent des orientations. Si les commissions proposent, seul le Conseil Municipal décide.

LA VIE SCOLAIRE

La Maire est systématiquement représentée au sein des conseils d'école par un élu, la commune étant propriétaire des bâtiments scolaires et donc chargée de son entretien.

- **Arc-en-ciel** : Véronica Acevedo Caro
- **Gambetta** : Martine Gouriet
- **Gay Lussac** : Yannick Mandaba
- **Jean Jaurès** : Thanh Lasowy
- **Joliot élémentaire** : Antoine Jouenne
- **Joliot maternelle** : Antoine Jouenn
- **Jules Verne** : Nathalie Pavageau
- **Langevin-Wallon élémentaire** : Élodie Dorfiac
- **Langevin-Wallon maternelle** : Ségolène Guertin
- **Marcel Doret** : Pedro Garcia
- **Le Parc** : François Ripault
- **Les Sablons** : Isabelle Gillard

LA STRUCTURE INTERCOMMUNALE : VALLÉE SUD - GRAND PARIS

Deux conseillers communautaires ont été élus en même temps que les conseillers municipaux et pour la même durée de mandat pour siéger à la Métropole du Grand Paris (MGP). Le conseil municipal a ensuite élu 7 conseillers territoriaux pour siéger dans notre intercommunalité, Vallée Sud - Grand Paris, l'un des 12 Territoires qui composent la MGP. L'Établissement Public Territorial est composé de 80 conseillers territoriaux, élus au sein des conseils municipaux des 11 villes membres.

Depuis vendredi 10 juillet, leur mission est de représenter la ville et ses intérêts au sein de la structure intercommunale qui gère des secteurs essentiels de la vie locale comme par exemple la collecte des déchets, l'eau ou les transports.

Les 7 élus châtilonnais

- Nadège Azzaz, *vice-présidente du Territoire déléguée aux sports*
- Élodie Dorfiac
- Stéphane Jacquot
- Françoise Montseny
- Martine Gouriet
- Lounes Adjroud
- Alain Gazo (*élu de l'opposition*)

Pour en savoir plus sur ce sujet
www.ville-chatillon.fr

Expressions

Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé aux différents groupes politiques.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le 28 juin dernier, vous avez accordé votre confiance à notre liste J'aime Châtillon en nous portant aux responsabilités avec le score sans appel de 56 %. Nous vous remercions chaleureusement et mesurons l'importance de la tâche qui nous est confiée : écrire une nouvelle page de l'histoire de Châtillon.

Depuis le 3 juillet, date d'installation du nouveau Conseil municipal et de son exécutif avec Nadège AZZAZ comme Maire, nous n'avons pas perdu une minute. La tâche est rude mais elle ne nous effraie pas.

Depuis lors, chaque dossier ouvert est l'occasion de confirmer ce que nous craignons : la majorité sortante avait laissé notre commune à l'abandon et ne se limitait, si l'on peut dire, qu'à l'expédition des affaires courantes. L'administration, bien que profondément engagée au service des habitants, donne l'impression de ne pas avoir reçu de ligne précise depuis des années et de fonctionner en totale autonomie, parfois sans chaîne hiérarchique identifiée, au point que de nombreux postes stratégiques sont vacants depuis des mois, voire des années. Les agents doivent maintenant pouvoir retrouver un environnement de travail serein et organisé qui leur permette d'exercer efficacement leur mission de service public. Nous avons également été interpellés par l'état d'insalubrité de certains équipements municipaux, clairement hors d'âge, recevant du public, à l'instar des locaux de l'école des sports.

Autre point prioritaire pour notre majorité : maintenir un lien fort avec vous en organisant dès ce mois de juillet les premières visites de quartiers pour aller à votre rencontre et vous écouter. Car nous avons la conviction que c'est là que réside le secret de politiques publiques efficaces et répondant aux besoins de l'intérêt général.

En ce début de mandat, nous désirons illustrer, sans attendre, que le changement que vous avez souhaité pour Châtillon est engagé. Et que depuis le 28 juin 2020, la municipalité est de nouveau au service exclusif de ses habitants et de l'intérêt de notre ville. C'est le cap qui guidera notre action politique ces six prochaines années.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHÂTILLON

Merci aux Châtillonnaises et Châtillonnais qui se sont mobilisés les 15 mars et 28 juin derniers à l'occasion d'élections municipales hors-normes, et ce, quel que fût votre vote.

Aujourd'hui, une page se tourne et nous saluons le travail accompli sous l'égide de Jean-Pierre Schosteck. Cet investissement, ainsi que celui de ses équipes successives, mérite respect et considération.

Les élections municipales se sont déroulées dans un contexte exceptionnel. 54% d'abstention n'est pas un blanc-seing. 3/4 des Châtillonnais n'ont pas voté pour la majorité municipale actuelle. Avec 25% d'électeurs, la légitimité démocratique est fragile.

C'est aussi le signe d'une élection qui n'a pas mobilisé dont il faudra que nous, citoyens engagés, responsables associatifs et politiques nous tirions leçon tant notre démocratie repose sur sa représentation et la confiance qu'on lui accorde.

Faire vivre la démocratie, c'est savoir reconnaître l'alternance. Nous avons mené une campagne de solidarité et d'espoirs partagés, mais la victoire ne fut pas au rendez-vous. Acta fabula est.

Aujourd'hui, nous entendons être une opposition responsable, rigoureuse et disponible.

Responsable, car nous représentons les nombreux Châtillonnais qui n'ont pas choisi le projet de la majorité en place aujourd'hui, qui nous ont appuyés tout au long de la campagne.

Rigoureuse, car nous vérifierons sérieusement les engagements et les actions de la majorité municipale à l'aune des innombrables promesses de campagne

faites, en commençant par battre en brèche les marchands d'illusion de la dépense publique illimitée. Il n'y a pas de crédit infini, ni de politique publique sans financement. La crise que nous traversons nous oblige encore plus au sérieux budgétaire.

Disponible car, ensemble, nous mettrons au service des Châtillonnais, au quotidien, compétences et écoute.

Vous êtes nombreux à avoir été touchés, directement ou indirectement, par l'épidémie de Covid-19. Pour certains, s'ajoutent les conséquences de la crise économique et sociale à laquelle nous faisons face. Nous vous assurons de notre total soutien.

Anne-Christine BATAILLE - Thierry BRACONNIER
Valérie DEVAY - Alain GAZO - Carole GUILLERM
Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE - Peggy NICOLAS

TRIBUNE DE MONSIEUR DAVID LEFÈVRE

Je remercie chaleureusement les 4364 électeurs qui se sont exprimés le 28 juin en faveur de la liste conduite par mon collègue Jean-Paul BOULET.

Depuis 1983, notre Maire, Jean-Pierre SCHOSTECK, a profondément transformé notre ville et lui a impulsé un véritable élan. Je suis fier d'avoir travaillé à ses côtés de 2014 à 2020 comme de l'important travail que l'équipe municipale a réalisé au service de l'intérêt général et pour le plus grand bénéfice des Châtillonnais.

La Droite et le Centre se reconstruiront sur Châtillon, avec tous les habitants de bonne volonté, désireux de travailler à une alternative à la majorité actuelle. Durant cette mandature, nous incarnerons une opposition franche et déterminée.

Naturellement, nous continuerons à être sur le terrain, à vos côtés, et nous serons force de propositions, notamment lors des prochaines échéances électorales. Bel été et prenez soin de vous et de vos proches.

David LEFÈVRE, Conseiller Municipal
d.LEFÈVRE@chatillon92.fr

Retour en images sur quelques moments clés des premiers temps du nouveau mandat



Madame la Maire anime une première réunion de quartier dans le secteur de Vauban-Maison Blanche.



Madame la Maire rencontre tous les services et agents de la ville.



Visite de l'accueil de loisirs Joliot Curie.



Clin d'œil : Le post sur Twitter annonçant le 3 juillet 2020, l'élection de Nadège Azzaz en tant que Maire de Châtillon a été vu par plus de 20 000 personnes.



PLAN CANICULE

Pour bénéficier du dispositif de veille, inscrivez-vous ou inscrivez un proche sur le registre dédié à cet effet.

POINT INFOS SÉNIORS
TÉL. : 01 46 55 46 46

En savoir plus : www.ville-chatillon.fr



Vous êtes une personne âgée, en situation de fragilité, de handicap ?

La ville prend soin de vous en maintenant le lien par téléphone.